



Doc. 12895
23 avril 2012

Vies perdues en Méditerranée: qui est responsable ?

Amendement¹ n° 1

M. José María BENEYTO, Espagne, Groupe du Parti populaire européen

Dans le projet de résolution, paragraphe 2, troisième phrase, après les mots "navires de pêche", insérer les mots suivants:

" un petit avion de patrouille,"

Note explicative

D'après le paragraphe 22 du rapport, la première unité qui ait survolé l'embarcation était un petit avion de patrouille. Le MRCC de Rome a déterminé qu'il s'agissait d'un avion français, comme l'indiquent les paragraphes 85 à 91 du rapport.

Déposé par:

BENEYTO José María, Espagne, PPE/DC
BATET Meritxell, Espagne, SOC
JÁUREGUI Ramón, Espagne, SOC
PUCHE Gabino, Espagne, PPE/DC
QUINTANILLA Carmen, Espagne, PPE/DC

1. 2012 - Deuxième partie de session

